

ECOLE MATERNELLE LUCIEN CLAUSE
Compte rendu du Conseil d'Ecole
Du 5 novembre 2013

Etaient présents :

Mairie : Monsieur LEMAIRE Bernard, Conseiller municipal

DDEN : Monsieur NICCOLIN Marc - **Excusé**

Ecole : Les Enseignants :

- Monsieur FLUMIANI Patrick, Directeur,
- Madame LE BESCOND-BANDRAC Laurence,
- Madame BENISSET Dominique,
- Madame CARON Delphine,
- Madame DIEUDONNE Catherine
- Madame GERBE Fabienne,
- Madame HARDY Marie.

♦ Représentants des parents d'élèves :

FCPE: -Madame GOURDON Sohila
 -Madame SOURDAINE Isabelle

APEILWLC :

- Madame HAMAM Virginie
- Monsieur CHASSAT Sébastien
- Madame TALON Florence
- Monsieur HENRI Jonathan **Excusé**

- Madame NOEL Nessrine

Questions traitées selon l'ordre du jour :

La vie de l'Ecole :

• l'Organigramme de l'équipe éducative de l'école , Les effectifs à la rentrée de septembre et dans les classes à ce jour :

Les effectifs au 05/11/2013 sont : 196 **élèves**.
La capacité de l'école est de **217 élèves** maximum.

Directeur : Monsieur Patrick FLUMIANI
Assistante administrative : Madame RICHARD Marie-Hélène

Classe 1

Enseignante : Madame Marie HARDY
ATSEM : Madame Michèle AUBOUR
Grande Section : 29 élèves

Classe 2

Enseignante : Madame Catherine DIEUDONNE
ATSEM : Madame Michèle AUBOUR
Grande section : 17 élèves et moyenne section : 10 élèves = 27 élèves

Classe 3

Enseignante : Madame Fabienne GERBE
ATSEM : Madame Charlène BARETTE
Grande section : 18 élèves et moyenne section : 11 élèves = 29 élèves

Classe 4

Enseignante Madame Delphine CARON
ATSEM : Madame Charlène BARETTE
Moyenne section : 28 élèves

Classe 5

Enseignante : Madame Dominique BENISSET
ATSEM : Madame Estelle LEPOUDER
Petite section : 28 élèves.

Classe 6

Enseignant : Monsieur Patrick FLUMIANI
ATSEM :
Petite section : 27 élèves.

Classe 7

Enseignante : Madame LE BESCOND-BANDRAC Laurence
ATSEM : Madame LAURENT Caroline
Petite section : 16 élèves et moyenne section : 13 élèves = 29 élèves

Intervenants BCD : Madame Agnès BARON

L'équipe des agents pour le service du restaurant scolaire :

Mesdames Julie DUSSAUX, Gisèle DEKYNDT, Christelle HUBERT.

L'équipe des animatrices pour les accueils matin et soir et pause méridienne :

La référente est Madame LEBLANC

L'effectif des dortoirs :

Les dortoirs sont au nombre de trois cette année pour les enfants de petite section.
La capacité maximum recommandée par la commission de sécurité est de 25 enfants présents pour chaque dortoir. Nous accueillons actuellement 25 élèves de la classe de madame BENISSET, 8 élèves de la classe de madame LE BESCOND-BANDRAC et 22 élèves de la classe de Monsieur FLUMIANI. **Nous rappelons que nous accueillons prioritairement les enfants dont les deux parents travaillent.**

La coopérative scolaire

Le bilan financier des actions, le compte de gestion seront présentés au prochain conseil d'école.

La sécurité

Un exercice d'évacuation a eu lieu LE VENDREDI 18 OCTOBRE 15H45

Un exercice du plan particulier de mise en sécurité sera effectué avant les vacances de Noël.

La BCD

Le prêt de livres toutes les semaines et l'animation en demi groupe sont organisés en collaboration avec Madame Agnès BARON animatrice agréée. Pour éviter les problèmes des années précédentes, le prêt se fera cette année uniquement dans les classes.

-le nouveau système de remplacement des ATSEM

La mise en place d'un nouveau système de remplacement par le service Education n'est pas aussi simple que prévu. Une réunion des directeurs et directrices des écoles maternelles aura lieu au mois de décembre afin de faire le point et d'envisager des solutions aux problèmes rencontrés.

-réflexion sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires

La réforme sera mise en place au mois de septembre prochain. Des concertations organisées par le service Education réuniront les différents partenaires enseignants, services municipaux, parents d'élèves afin de préciser les modalités de fonctionnement et les horaires.

La santé

◆ Les visites médicales :

Les enfants de petite section auront un bilan médical avec l'infirmière de la PMI, avec compte rendu aux parents, puis éventuellement une consultation avec le médecin pédiatre de la PMI sur signalement de l'infirmière.

Les enfants de grande section ayant 6 ans sur indication des enseignants bénéficieront d'une consultation avec le médecin scolaire en présence des parents pour un bilan psychomoteur.

Le RASED

Cette année la psychologue scolaire sera notre interlocutrice privilégiée. Les enseignants spécialisés seront déployés sur d'autres groupes scolaires.

Les projets de l'année scolaire

Le projet d'école

L'action principale 2013 / 2014 du projet d'école sera autour de la couleur. Toutes les classes travailleront avec deux Artistes plasticiens. Un projet est élaboré avec trois interventions d'une heure par classe sur six journées. (un mot dans le cahier de correspondance vous précisera ces interventions. Une aide financière est demandée à la caisse des écoles de Brétigny et à l'OCCE(organisme qui gère notre coopérative scolaire)

Les dates de rendez vous de l'année scolaire :

Dans le cadre de la semaine du goût nous avons accueilli le spectacle Ribouldingue et Faribole artisans boulangers le lundi 14 octobre dernier .

- Le goûter de Noël : le jeudi 19 décembre 2013
- La galette des rois : le vendredi 24 janvier 2014
- Réunion des parents de 17h à 19 h semaine du 27 au 31 janvier 2014

- Le carnaval : le vendredi 21 mars 2014
- Kermesse et la fête de l'école : le Samedi 15 juin 2014

Les Autres activités de l'année

-piscine pour les GS : 4 séances au mois de juin prochain
-ludothèque : 3 classes participeront aux animations cette année
-dojo le jeudi : 5 classes iront cette année pratiquer les jeux d'opposition .
Quatre classes volontaires participeront à la Course de printemps au mois d'avril ainsi que des jeux d'athlétisme au mois de juin prochain.

La sortie de fin d'année reste à organiser.

Toutes les classes de l'école sont inscrites pour assister au spectacle offert par la municipalité au théâtre JULES VERNE : un mot dans les cahiers vous informera de la date retenue.

Dans le cadre de l'opération « école et cinéma », une séance spéciale sera organisée au ciné 220 **la date reste à déterminer.**

Le règlement intérieur

Le règlement intérieur est actualisé. (Il sera transmis aux familles). Un accusé de réception sera signé par les parents dans le cahier de correspondance de chaque enfant

◆ Les travaux

Réalisés : Le grillage de la cour et de la clôture (côté salle BARAN) a été rehaussé pour rendre plus difficile l'accès au toit de l'école.

L'alarme intrusion a été remplacée

Les éclairages du plafond devant la classe n°8 et les accueils pré scolaires ont été renforcés.

La peinture du couloir a été refaite pendant les vacances de la Toussaint.

Mise en place de rideaux sur les portes des classes 1 et 4 rideaux recyclés du centre de loisirs ST PIERRE

◆ **En cours la fuite de la gouttière donnant sur la cour de récréation :**

Le problème est lié à la forme de la toiture et au fait qu'une infime partie de l'eau qui s'écoule suit le bout du rampant de la toiture en évitant le chesneau ce qui produit ce goutte à goutte. Une solution technique reste à trouver pour éviter des travaux qui consisteraient à reprendre cette partie de la toiture.

◆ **Projets :**

Remise en peinture des classes, ateliers et dortoirs .

◆ **Demandes :**

LES PLOTS EN BETON SUR LE PARKING de l'école : Ces plots blancs n'ont pas été retirés car ils servent de protection pour les arbres lorsque les voitures se garent sur le parking.

Le temps péri scolaire :

◆ Taux de fréquentation : temps de midi, accueil périscolaire, post scolaire (moyen, maximal)

-L'accueil pré scolaire le matin ; la moyenne est de 23 enfants, le minimum de 20 enfants et le maximum de 26 enfants. 4 animateurs sont prévus le matin.

-L'accueil post scolaire ; la moyenne est de 50 enfants, le minimum de 40 enfants et le maximum est de 55 enfants. 5 animateurs sont prévus le soir

-Le temps du midi ; la moyenne est de 130 enfants, le minimum est de 110 enfants et le maximum est de 150 enfants. 10 encadrants.

Points divers :

- Les représentants des parents d'élèves sollicitent un rendez avec l'adjointe au maire chargée de l'Education pour préciser le fonctionnement de la pause méridienne et le remplacement des ATSEM.
- Les activités pédagogiques complémentaires sont mises en place cette année à l'école à travers des jeux de sociétés et de l'aide personnalisée.

La séance a été clôturée à 19h45

Le prochain conseil d'école aura lieu le 11 février prochain à 18h

Le Directeur

P.FLUMIANI